



Créées au début des années 60, les armoiries de la Ville de Baie-Comeau sont utilisées de façon très restreinte, principalement dans un cadre historique ou protocolaire. Les armoiries se distinguent du symbole de la ville, une étoile de mer stylisée.

L'ancre posée sur les ondulations symbolise la mer et le commerce maritime. L'avant-plan montre la topographie de la région nord-côtière et la coupe de sinople (vert) symbolise les ressources forestières environnant la ville.

Les coupes de gueule (rouge) et de pourpre (violet ou brun) illustrent la formation précambrienne du terrain ainsi que les nombreuses possibilités de gisements exploitables.

Les lignes de foudre expriment pour leur part la puissance hydroélectrique mise en valeur dans la région... L'étoile qui domine le tout signifie que Baie-Comeau est appelée à une haute destinée et que celle-ci est assurée par la puissance dont elle est comblée. Sous l'écru, un listel d'argent porte la devise « De puissance comblée ».